

# Réforme orthographique [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **23 (1894)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038968>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cation qui lui fait perdre ses propriétés virulentes et lui confère celle de développer dans le sang de l'homme un état défavorable à l'évolution normale du microbe de la variole ; pour un certain temps du moins, l'organisme se trouve ainsi mis à l'abri du mal.

On s'est efforcé d'atténuer également les microbes connus des maladies contagieuses, et on y est parvenu déjà pour un certain nombre, par des procédés divers, cultures répétées, température élevée, pression, oxygène, acide carbonique, etc. On sait combien de résultats avantageux ont ainsi été obtenus. Des milliers de bestiaux sont préservés chaque année du charbon, et la richesse publique s'en est accrue ; la vaccination contre la rage n'est aussi qu'une application heureuse des méthodes d'atténuation, et l'on peut prévoir qu'un jour viendra où chaque microbe aura son vaccin.

Mais s'il est bon de pouvoir lutter contre les maladies, ne serait-il pas meilleur encore d'en prévenir l'invasion ? Or nous avons ce pouvoir, car il est tout entier dans l'application stricte des lois de l'hygiène : l'hygiène du corps qui conserve à notre organisation toute sa puissance, l'hygiène du vêtement et des habitations, qui poursuit les bactéries partout où elles se trouvent, voilà le secret. Mais, en France, les connaissances du public en fait d'hygiène sont absolument rudimentaires ; on commence bien dans quelques grandes ville à installer des appareils à stérilisation et des services de désinfection, mais l'instruction de la population est entièrement à faire et, malheureusement, ces questions la laissent à peu près indifférente. Comme le dit si bien M. Duclaux, « il est des fléaux que l'humanité s'impose ; il en est qu'elle subit et qu'elle considère comme encore plus inévitables que les premiers. Parmi ceux-ci, les maladies épidémiques sont au premier rang. L'homme est habitué à leur fournir sans murmurer d'immenses hécatombes, et c'est même avec peine qu'il se représente un monde où il n'y aurait ni peste, ni choléra, ni typhus, ni fièvre jaune, ni variole, ni scarlatine. Il y a vingt ans, on ne savait rien sur toutes ces maladies, et si quelqu'un s'était alors avisé de prétendre qu'un jour viendrait peut-être où l'humanité en serait débarrassée, il n'aurait rencontré qu'un sourire d'incrédulité ou même de dédain. Aujourd'hui, pourtant, ce rêve prend corps, cette espérance ne semble pas irréalisable .. », mais nous le répétons, pour arriver à ce résultat souhaitable, il faut que les notions d'hygiène pénètrent dans le peuple. Beaucoup de ceux qui liront cet article ont accepté la noble tâche de porter la lumière dans les milieux les plus obscurs ; puissent ces quelques lignes leur montrer l'urgence de l'enseignement de l'hygiène, qui n'est pas fait d'une suite de leçons, mais d'observations et d'applications journalières.

D<sup>r</sup> H. BEAUREGARD.

---

## RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

(Suite.)

---

### § 6. LES VOYELLES DOUBLES ET LES VOYELLES COMPOSÉES

Dès 1623, Balzac voulait qu'on « raclât totalement l'y » et qu'on lui substituât partout l'i français pour indiquer nettement que les mots

où l'y se trouvait autrefois « étaient devenus bien nôtres et non plus incogneus estrangers ». Richelet, dans son édition de 1680, déclarait que presque partout il avait adopté l'i. Bossuet écrivait *mistère, mistérieux, tiran, tipe*; Mme de Sévigné : *stile, sinagogue, Egipste*; La Bruyère : *hiperbole, phisionomie*; Voltaire : *pyramide, syndic, encyclopédie*.

Généralement on peut dire que la pensée traditionnelle de l'Académie a été de se défaire de l'y, quand il ne remplaçait pas un double i, comme dans *royal*, ou quand il ne marquait pas la trace de l'étymologie, comme dans *physique* et *synode*.

On peut suivre ce travail à travers les éditions successives. L'y a perdu lu terrain dans les finales dès 1718. En 1740, il disparaît définitivement, et on écrit : *moi, roi, ici*. En 1762, il est remplacé dans l'intérieur des mots partout où ni l'étymologie savante, ni la formation primitive ne sont intéressées : il n'est presque plus conservé, disait-on, que pour l'ornement de l'écriture.

L'édition de 1798 attaque nettement l'étymologie et admet *analyse*. De nouveaux sacrifices étymologiques ont été faits, en 1835, sur *cime, abîme, chimie, anévrisme, colisée, giratoire, satirique, cristal*. Pour les mots de même origine où la réforme a été commencée, ne sierait-il pas de l'achever, et de ne plus laisser l'esprit partagé, l'usage flottant, entre *Sylvestre* et *Saint-Silvestre*, etc ?

Dans ceux où l'y représente un i simple, l'Académie tend depuis plus d'un siècle à substituer l'i accentué d'un tréma. Ainsi a-t-on fait pour *baïonnette, faïence, aïeul, naïade, païen*. La logique ne demande-t-elle pas aujourd'hui qu'on fasse de même pour quelques autres mots tels que : *tuyau, bayadère, grasseyer, mayonnaise* ? A l'édition suivante, quand l'œil et la main y seraient habitués, le tréma tomberait à son tour, ainsi qu'il en est déjà à peu près dans l'usage pour *baionnette, faience, naiade, païen* : ce serait un nouveau gain en espérance.

Dans le même ordre d'observations, les réformistes qui comptent au nombre des plus modérés demandent qu'on supprime des voyelles doubles celle qui échappe complètement à la prononciation — comme l'o dans *sœur* ou *bœuf*, lequel a disparu dans *peur* et *neuf*; — comme l'a dans *caraçao*, dans *Saône*, dans *août* : ne trouve-t-on pas chez La Fontaine avant l'oût ? — comme l'o dans *paon, faon, taon* : Mme de Sévigné écrivait *pan* et *tan*, Racine et Voltaire *fan*; — comme l'o redoublé dans *alcool*; — comme l'œ dans *nœud* et dans *œcuménique* : n'écrit-on pas depuis longtemps *économie* ?

On propose aussi d'écrire *euil* en se référant à la langue du moyen âge et pour faciliter l'intelligence du pluriel *yeux*. Sommes-nous prêts à une nouveauté ou à une réaction aussi considérable ?

## § 7. LES DOUBLES ET LES TRIPLES CONSONNES

le *rh*, le *th*, le *ch*, le *ph*.

La question de la suppression des doubles et triples consonnes paraît plus mûre.

Dès 1680, Richelet disait dans son avertissement : « On a écrit ici *avocat, batistère, batême, colère, mélancolie, autre, tisanne, trône*, et non pas *advocat, baptistère, baptême, cholère, mélancholie, autre, plisanne, thrône*. » Mais Richelet n'était qu'un précurseur indépendant.

C'était en 1740 et en 1762 que s'accomplit la véritable révolution.

Elle fut complète pour certaines formes, presque radicale. « Coignard a depuis six semaines la lettre A, écrivait l'abbé d'Olivet au président Bouhier le 8 août 1736 ; mais ce qui fait qu'il n'a pas encore commencé à imprimer, c'est qu'il n'avait pas pris la précaution de faire fondre des E accénués, et il en faudra beaucoup, parce qu'en beaucoup de mots nous avons supprimé l's de l'ancienne orthographe comme dans *despescher* que nous allons écrire *dépêcher*, *tête*, *mâte*, etc. » C'est également d'un trait que furent rayées les doubles consonnes dans *nopce*, *picure*, *bienfaicteur*, *scavant*, *recepvoir*, etc.

On opéra beaucoup moins hardiment sur les mots marqués du *rh*, du *th*, du *ch* et du *ph*. La question fut plutôt posée que résolue. Depuis, elle est restée ouverte. A chaque édition on a fait un pas, mais en craignant d'aller jusqu'au bout.

Le rapporteur de 1878 fait ressortir avec une pointe de satisfaction malicieuse que lui aussi il a marché, qu'il a supprimé une des deux *h* dans *diphlongue* et dans *phtisie*, la seconde, ainsi que dans *rythme*, la première. Le motif donné par M. de Sacy, c'est que, dans les mots tirés du grec, il n'y a pas d'inconvénient à retrancher une lettre, quand cette lettre ne se prononce pas. Rien de mieux. Mais pourquoi, dans les mots qui en ont deux, supprimer l'une plutôt que l'autre ? Pourquoi la maintenir dans les mots qui n'en ont qu'une, que la prononciation ne fait pas sortir davantage : *rhétorique*, *rhinocéros*, *rhododendrons*, *rhubarbe*, *rhume*, *rhumatisme*, etc. ? Si la pensée a été de conserver l'aspiration, l'esprit rude de la langue d'origine, pourquoi l'avoir laissé tomber dans *rapsode*, *rabdomancie*, deux mots grecs par excellence ? Si ce sont les consonnes consécutives que l'on veut proscrire, comme on l'a fait dans *autochtone*, et dans *ichtyologie* qui n'ont plus conservé l'un et l'autre qu'une *h*, pourquoi maintenir l'*h* unique dans *asthme* et *arthrite* qui ont aussi quatre consonnes de suite ? Les modifications les plus simples sont pleines d'illogismes. Qui oserait aujourd'hui écrire *thrésor* ? Et on dit encore *thésauriser*.

Le *ch* ne présente pas moins d'anomalies. L'*h* a disparu dans *carte*, *colère*, *colique*, *corde*, *école*, *mécanique*, *métémpsycose*, *pascal*, *patriarcal*, *sépulcre*, *scolastique*, *scolie*, *stomacal*, et dans vingt autres : F. Didot en a fait le compte. Après ces changements qui ont depuis longtemps force de loi, y a-t-il des raisons plausibles pour continuer à dire *anachorète*, *anachronisme*, *bacchanale*, *chalcographie*, *caléchumène*, *chronologie*, *chrysanthème*, *polytechnique*, etc. Les Italiens et les Espagnols, dont la langue est plus voisine de la source commune, écrivent *cristo*, *cristianesimo*, *cristianismo*. V. Cousin imprimait couramment *psychologie*.

Mêmes observations pour le *ph*. Dans un grand nombre de cas, on l'a transformé en *f*. Dès le seizième siècle, après Robert Estienne, on avait admis *orfelin*, *flegme*, *fantastique*, en laissant, il est vrai, subsister *phantôme*. En 1762, on a discuté *phantôme*, *phantaisie*, *métaphysique*, *phrase*, *philosophie*, *blasphème*, *alphabeth*, *phaïsan*, *phiole*, *souphre*, etc., *F* a passé dans *fantôme*, *flegmatique*, *fantaisie*, *frénésie*, *faisan*, *soufre*, *fiolle*, *faséole*. Ne pourrait-on reprendre l'examen de quelques-uns des mots qui n'ont pas été modifiés, tels que *blasphème*, *alphabeth*, pour lesquels nous avons encore l'exemple logique des langues néo-latines, qui ont sacrifié le *ph* même dans *métaphysique* et *philosophie* ?

Dans ces divers formes, ce que demandent les réformistes — et je ne parle toujours que des sages, — c'est un élargissement des bar-

rières. Il n'est question que de prendre un peu plus de champ, sans esprit d'aventure, avec suite.

A voir, en effet, ces mutilations de Procuste opérées tantôt au milieu, tantôt à la fin des mots avec tant d'arbitraire, la crainte est que la langue, atteinte de toute part, ne finisse par tomber en lambeaux. La prudence est d'accord avec le goût pour nous conseiller de pourvoir méthodiquement aux transformations qui s'imposent par cela seul qu'elles sont déjà en partie faites. Il ne faut céder que lentement, dit-on, à ces tyrannies de la nécessité. Assurément. Mais préparons raisonnablement la retraite inévitable, si nous voulons éviter la déroute.

Or ne serait-il pas raisonnable :

D'accepter que l'*h* suivant une des consonnes *r*, *t*, *c*, soit au commencement d'un mot, soit dans le corps d'un mot, et qui ne se prononce pas, peut être supprimée ;

D'admettre du même coup, dans les mêmes conditions, la transformation du *ph* en *f* ;

D'appliquer d'abord ces règles aux mots dont la modification a été préparée par les discussions antérieures du Dictionnaire et qui ont trouvé des patrons autorisés dans les maîtres de la langue <sup>1</sup>.

Et, pour ménager la transition, de tolérer jusqu'à nouvel ordre les deux orthographes.

Cette fois encore, nous n'irons pas jusqu'au bout de la réforme. Mais la voie sera régulièrement tracée devant nous et nos successeurs.



## PARTIE PRATIQUE

### MATHÉMATIQUES

M. Mettraux, à Posieux, et un anonyme, à Cugy, nous ont envoyé une bonne solution des N<sup>os</sup> 29 et 30.

M. Maradan, à Cerniat, et M<sup>me</sup> Gschwend, à Cottens, ont bien résolu le N<sup>o</sup> 29, et M. Plancherel, à Portalban, le N<sup>o</sup> 30.

#### Problème N<sup>o</sup> 29.

L'économe d'un pensionnat achète chez un libraire un certain nombre de livres dont le prix, d'après le catalogue, est de 2 fr. 50. Le libraire accorde une remise de 15 % et donne 13 exemplaires pour 12, mais il fait payer le port qui est de 0 fr. 90 par douzaine. L'économe revend les livres en faisant un bénéfice de 10 % sur le prix de revient et retire pour le tout 125 fr. 84. On demande combien il a commandé de douzaines et à combien lui est revenu l'exemplaire.

<sup>1</sup> Molière écrivait *misanthrope* ; La Bruyère, *patétique* ; Voltaire, *entousiasme* ; Corneille, *ortographe*, etc